

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL-SEANCE ORDINAIRE du mercredi 09 septembre 2026

Légalement convoqué le 03 septembre 2026, le Conseil municipal s'est réuni en séance d'installation le mercredi 9 septembre 2026, à 19h, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Séverine DEBUS, Maire.

Présents : Mmes et MM. Jean-Claude RUGGERI, Quentin MOLLARD, Bénédicte DA MOURA, Fouad SALAH, Charlotte COGNAT, Thierry PLANÇON, Daphné CORDIER, Muhammed YLMAZ, Bertrand BONNAMOUR, Françoise BAILLY, Franck RODRIGUES, Catherine LANÇON, Salih BERTAN, Damien LAMBERT, Jean-Pascal THOMASSET, Renaud DONZEL, Bernard TAVERNIER, Isabelle LAGNIER, Annick SERRE* arrivée à 19h30

Absents excusés : Maëlys AGUAYO pouvoir à Séverine DEBUS,

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 21 jusqu'à délibération N°DL2026-73, 22 ensuite

Nombres de pouvoirs : 1

Nombre de membres votants : 23

DL2026-79 : Désignation représentant communal au conseil de surveillance du Centre Hospitalier du Haut-Bugey -délibération rectificative
Rapporteur Mme Bénédicte DA MOURA

Il est rappelé au Conseil Municipal que par délibération N° DL2026-60 en date du 22 juin 2026 Mme Séverine DEBUS avait été désignée pour représenter la commune au Conseil de surveillance du Centre Hospitalier Ain-Val de Saône au titre de principale commune d'origine des patients en nombre d'entrées en hospitalisation au cours du dernier exercice connu, autre que celle du siège de l'établissement principal. Début juillet l'ARS nous a fait savoir qu'il s'agissait d'une erreur et que la désignation concernait en fait le Centre Hospitalier du Haut-Bugey.

Cela étant exposé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, A L'UNANIMITE, a :

- **Annulé** la délibération N°2026-60 en date du 22 juin 2026
- **Désigné** Madame Séverine DEBUS, Maire, aux fins de représenter la commune de Nantua au sein du Centre Hospitalier du Haut Bugey au titre de principale commune d'origine des patients en nombre d'entrées en hospitalisation au cours du dernier exercice connu, autre que celle du siège de l'établissement principal.

Le Secrétaire de Séance,
Damien LAMBERT



Le Maire,
Séverine DEBUS



Envoyé en préfecture le 23/09/2026

Reçu en préfecture le 23/09/2026

Publié le 23/09/2026



ID : 001-210102695-20260909-792026-DE